



La Boissière du Doré

ZAC de l'Aulnaie



1 054
habitants*



Commerce



Etablissement
Scolaire



Santé



Transport



Au cœur du vignoble nantais, et des méandres de la Divatte, la Boissière du Doré, offre à ses habitants un cadre champêtre très apprécié de ses habitants. La commune se situe au sud de la Loire et se niche dans la vallée de la Divatte, à seulement 30km de Nantes. Elle fait partie de la Communauté de Communes de Vallet, du Pays du Vignoble Nantais, et du canton de Vallet et s'étend sur plus de 1000 hectares. Elle a connu ces dernières années une forte progression démographique.

A dominante rurale, la commune recense également des activités maraîchères et l'industrie de la brique. Le tissu artisanal et commercial, fortement implanté, vient compléter l'économie de la commune, sans oublier l'attrait touristique du Zoo de la Chataigneraie.

Les équipements publics tels que : l'école primaire et maternelle (périscolaire, cantine, salles polyvalentes de loisirs ou culturelles), ainsi que les structures sportives de plein air ou en salle, offrent un ensemble de services et de bâtiments qui répondent aux besoins des Boissériens.

* Pour l'année 2019



Plan
de la
Tranche 4
Nord
viabilisées



Une commune dynamique dans un cadre privilégié



4 tranches



13 hectares



104 lots



30 minutes
de Nantes



de 397
à 667 m²

C'est dans un cadre reposant et dynamique que Besnier aménagement a conçu, en partenariat avec la collectivité un quartier à l'approche environnementale marquée, où les espaces verts, la gestion des eaux pluviales et les liaisons douces ont pris une part prépondérante et représentent plus de 40% de la superficie, pour le plus grand bonheur de ses habitants. La protection de l'environnement a été l'enjeu prédominant de cette opération. Le respect du paysage existant et de l'identité communale, les haies bocagères, les coulées vertes et les zones humides ont été des acteurs majeurs dans l'intégration du programme.

La réalisation de noues d'écoulement d'eaux pluviales à ciel ouvert, participant à la structure urbanistique d'ensemble, jouxtant pour la plupart des cheminements piétons et des haies bocagères garantissant le plaisir des yeux et le confort de habitants.

La ZAC est constituée de 4 tranches sur un territoire d'environ 13 hectares. Les quelques 110 logements qui composent le quartier s'y implantent progressivement depuis 2005 et viennent renforcer le dynamisme démographique de la commune.

